

Attention : Mirage Annulation de toutes les fermetures de la rentrée 2011 !

L'annonce présidentielle du gel des fermetures de classes dans le 1^{er} degré en 2012 est un mirage destiné à faire oublier les suppressions de postes de 2011 dans toute l'Education Nationale!

La **FNEC FP FO** a pris connaissance des récentes déclarations du Président de la République sur la sanctuarisation de l'école et le gel des fermetures de classes dans le 1^{er} degré en 2012.

Elle considère que cette annonce n'a d'autre but que de faire oublier les 16 000 suppressions de postes et les milliers de fermetures de classes prévues à la rentrée 2011 dans toute l'Education Nationale qui provoquent la colère des enseignants, des parents et des élus dans la plupart des département de France.

De plus en réaffirmant d'une part le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et d'autre part le fait que 14 000 postes supplémentaires seraient supprimés en 2012, les déclarations présidentielles sont l'annonce de nouvelles coupes sombres dans les postes de titulaires remplaçants, de RASED et dans les lycées et collèges qui se verraient retirer des postes supplémentaires.

Elles sont annonciatrices du recours généralisé aux personnels précaires, notamment les étudiants en master pour les substituer aux emplois statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat dans une situation où le recrutement des enseignants stagiaires est diminué de moitié dans le $1^{e'}$ degré.

La FNEC FP-FO estime que pour l'ensemble des personnels les problèmes restent entiers pour la rentrée 2011. Depuis des mois rassemblements, pétitions, délégations et manifestation et même la grève ses ont succédés pour demander l'annulation des suppression de postes.

A l'évidence, sans attendre le 27 septembre, tous ces problèmes se reposeront avec force dès les premiers jours de la rentrée, et ne pourront trouver d'issue dans un calendrier de nouvelles journées d'actions qui ont déjà prouvé leur inefficacité chronique.

C'est pourquoi la FNEC FP FO appelle d'ores et déjà ses instances et syndicats pour que toutes les dispositions soient prises afin que ces revendications puissent s'exprimer et pour que le ministre y réponde positivement

Montreuil, le 27 juin 2011



Titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à défendre Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à gagner